

**Document  
d'accompagnement  
du référentiel  
de formation**

Enseignement agricole  
*Formations grandeur nature*



**Inspection de l'Enseignement Agricole**

**Diplôme :**

Baccalauréat professionnel Gestion des milieux naturels et de la faune

**Module :**

MP3 Organisation d'un chantier de génie écologique

**Objectif général du module :**

Organiser le travail de l'équipe dans le cadre du chantier et participer à sa gestion économique

**Indications de contenus, commentaires,  
recommandations pédagogiques**

Il est important que le contenu méthodologique de ce module trouve une application immédiate à l'occasion des travaux pratiques, chantiers et autres activités, de terrain et de projets, menées au sein des modules professionnels et plus particulièrement dans le cadre du MP4 et de ses horaires pluridisciplinaires. Il donne l'habitude aux apprenants de s'organiser en prenant en compte les objectifs et le contexte du projet. La démarche intègre systématiquement les aspects sociaux, environnementaux et économiques dans un raisonnement d'ensemble. C'est pour cette raison que ce module apparaît plus particulièrement approprié à la compréhension de la prise en compte du développement durable au sein des activités de génie écologique.

Les notions de santé et de sécurité au travail sont très présentes au sein de ce module. Ces questions peuvent être traitées en relation avec le stage collectif « éducation à la santé et au développement durable ». La sécurité concerne en premier lieu les professionnels qui interviennent souvent dans des conditions difficiles et sur des sites la plus part du temps isolés mais elle peut également concerner les usagers. Lors de l'organisation de ces chantiers de génie écologiques, il est important de prévoir et planifier la valorisation le recyclage ou l'éventuelle évacuation de la biomasse issue de la réalisation des opérations. De même, il est essentiel de prendre en compte la limitation de production de déchets et la prise en compte de leur devenir.

**Objectif 1 : Organiser le travail d'une équipe sur un chantier de génie écologique dans le respect des principes du développement durable**

En préalable de l'organisation de l'action de génie écologique, on dispose d'une étude du contexte, d'un plan de gestion, d'inventaires, d'une commande à traduire en cahier des charges.

La mise en œuvre comporte 3 étapes.

1/ **La préparation du chantier** : elle nécessite l'appropriation du contenu du dossier relatif à la commande et l'analyse du contexte, en lien avec les acquis du MP2. Une visite du site et la rencontre avec les principaux acteurs sont nécessaires pour bien comprendre le projet, en évaluer les contraintes et intégrer les aspects réglementaires et de sécurité.

2/ **La réalisation sur le terrain.** La mise en route comporte des rappels sur l'organisation du chantier, sur la réglementation propre au site, et sur la sécurité au travail. Durant toute la durée du chantier, il est nécessaire d'assurer un suivi qui se base sur des enregistrements. Ceux-ci permettent d'apprendre à encadrer une équipe, à évaluer le travail réalisé et à gérer les imprévus.

3/ Lors de la phase de **réception des travaux** ou en fin d'activités il est établi un bilan critique sur le déroulement du chantier sur les résultats obtenus et les impacts probables de cette réalisation.

Il est par ailleurs nécessaire d'envisager la portée et d'apprécier les effets de l'action sur le fonctionnement et la gestion de l'organisation support de l'action.

## **Objectif 1.1 - Identifier les éléments préalables à la réalisation du chantier**

### **1.1.1 - Caractériser la commande et ses enjeux : devis, appel d'offre, cahier des charges, plan de gestion**

Il est absolument nécessaire que les apprenants comprennent quels sont les enjeux de la commande. Un des moyens de cette compréhension est la consultation des documents suivants : devis, appel d'offre, cahier des charges, plan de gestion. Au niveau baccalauréat professionnel, il n'est pas nécessaire que les élèves réalisent une analyse très fine des enjeux globaux de la commande mais qu'ils comprennent bien dans quel cadre se situe leur intervention. C'est lors de cette phase que le périmètre et les attentes de la commande seront définis avec précision. Avant de réaliser une opération, il faut bien comprendre ce qui est demandé et quel en est le but.

### **1.1.2 - Repérer le site et les acteurs**

Modes de représentation du site

Consulter un cadastre, lire une matrice cadastrale ; les droits d'usage.

S'informer sur les événements possibles qui peuvent survenir sur le site

Un premier repérage peut consister en l'examen de cartes et de plans. Il devient cependant rapidement indispensable de se rendre sur le terrain et de rencontrer les acteurs principaux du projet.

### **1.1.3 - Identifier les contraintes réglementaires et de sécurité**

Repérer les sources de cette réglementation et la présentation de l'information relative;

Toutes les contraintes réglementaires, type de propriété, zonage, réglementations vis à vis de la protection des milieux et des habitats, autre réglementations, pesant sur le site à aménager doivent être connues et prises en compte. Il est également indispensable d'envisager les éléments qui peuvent influencer sur la sécurité du chantier. Il est en particulier nécessaire d'identifier clairement les réglementations et les obligations liées à la sécurité, ainsi que les facteurs de risques. Il est aussi nécessaire de rechercher des solutions permettant de les limiter.

## **Objectif 1.2 - Évaluer les besoins humains et matériels nécessaires au chantier**

### **1.2.1 - Repérer les besoins en main d'œuvre et les compétences nécessaires**

Notion de qualification et de compétence. Il ici s'agit de prévoir les compétences nécessaires pour la réalisation des différentes opérations et d'anticiper sur le temps nécessaire à leur réalisation.

### **1.2.2 - Planifier les opérations**

Combiner et organiser les opérations dans le temps et l'espace. Tenir compte des aléas et de la configuration.

La planification des opérations repose sur une bonne connaissance de la chronologie du déroulement des différentes opérations nécessaires aux réalisations entreprises. Afin de moduler le temps de travail dévolu à chacune des différentes opérations à réaliser, il est indispensable de prendre en compte les conditions particulières du milieu dans lequel ont lieux les opérations, comme le relief, le microclimat, la nature des sols, les types de végétation. La combinaison des différentes opérations dans le temps doit tenir compte des imprévus et des aléas.

La connaissance des temps de travaux et la prise en compte de leur variabilité permettent de combiner et d'organiser les opérations dans le temps et l'espace.

### **1.2.3 - Prévoir les matériels, les approvisionnements et les services nécessaires**

Équipement en propre et recours à des entrepreneurs extérieurs.

Cette planification doit se réaliser concomitamment à celle des travaux. Il est indispensable que les approvisionnements et les prestations de services interviennent au moment opportun afin de ne pas pénaliser le bon déroulement du chantier. Le choix du matériel doit être réalisé en fonction de la nature des tâches à réaliser, du contexte, et des débits de chantier espérés tout en ayant une approche économique.

### **Objectif 1.3 - Assurer la mise en œuvre et l'encadrement du chantier**

Le chef d'équipe doit pouvoir démarrer un chantier en affectant à chacun les tâches prévues et en s'assurant que la sécurité est bien prise en compte. Il assume l'encadrement de l'équipe et le suivi des opérations. Il est capable d'en rendre compte. Ces capacités ne peuvent s'acquérir que par la confrontation à des situations réelles. Il est donc indispensable que les apprenants se retrouvent à un moment donné en situation de planifier des opérations et d'assurer le management d'une équipe. Les situations de chantier école se prêtent particulièrement bien à ce genre d'exercice.

#### **1.3.1 - Affecter les tâches en rappelant les consignes de sécurité**

#### **1.3.2 - Assurer l'encadrement de l'équipe et le suivi des opérations y compris la gestion des matières organiques et des déchets**

#### **1.3.3 - Réagir face aux imprévus**

#### **1.3.4 - Rendre compte du déroulement des opérations et du résultat obtenu**

### **Objectif 1.4 - Évaluer le coût d'une action de génie écologique**

Il s'agit ici de comprendre un devis et d'appréhender les démarches aboutissant à son élaboration.

Si elle ne génère pas toujours des revenus directs, une opération de génie écologique possède un coût qu'il faut savoir estimer. Au delà du calcul ou de l'estimation de ces coûts, il faut pouvoir évaluer et expliquer les écarts éventuels entre le coût prévisionnel et le coût réel. L'analyse de cet écart doit fournir des éléments pour améliorer l'organisation et l'opérationnalité des chantiers avenir. Une opération de génie écologique entraîne rarement des ressources immédiates et chiffrables. Il est donc particulièrement important de sensibiliser les apprenants à la production d'aménités à la valeur marchande difficilement estimable et ce d'autant plus qu'il faut avoir une vision à long terme.

Étant donné la spécificité du secteur, il est important de d'intégrer les éléments non chiffrables : utilisation de bénévoles et amélioration du milieu, paysage. De plus, le calcul des coûts liés à l'approvisionnement, aux services associés, à l'équipement et au travail sera réalisé à partir des coûts réels ou des coûts estimés, à l'aide des normes technico-économiques.

Une grille de décision peut être utilisée.

#### **1.4.1 - Repérer les composantes du coût**

Stocks et flux.

Charges fixes et charges variables.

#### **1.4.2 - Calculer le coût global, réel ou estimé**

Faire apparaître la complexité de la notion de coût.

Expliquer le devis et les origines des chiffres portés

Certaines composantes, surtout en matière de génie écologique, peuvent être sous-estimées : le bénévolat, les équipements des administrations. D'autres peuvent être surestimées, au regard des apports et des impacts sur les milieux et la faune.

Savoir présenter un devis.

#### **1.4.3 - Repérer les écarts entre prévision et réalisation**

Pour une opération donnée, expliquer la différence entre le coût prévu et le coût réel. Préciser s'il s'agit d'un problème prévisible et non pris en compte, c'est-à-dire d'un risque, ou des effets d'un événement non prévisible, c'est-à-dire une incertitude. Ces notions sont importantes en matière de gestion des milieux naturels.

#### **1.4.4 - Discuter les résultats économiques au regard des enjeux et des objectifs en intégrant les éléments non chiffrables**

S'agissant de gestion des milieux et de la faune, une association ou une administration apportent des améliorations qu'il est parfois difficile de chiffrer. Il convient de les faire apparaître. La notion de seuil de rentabilité peut être mobilisée, même si elle est difficile à mettre en œuvre dans le cas d'une organisation à but non lucratif comme une association ou une administration.

Notion d'efficacité : rapport produits/charges.

### **Objectif 1.5 - Repérer les différentes sources de financement de l'action**

L'accent est ici mis sur l'origine des aides et des subventions.

#### **1.5.1 - Distinguer le budget de fonctionnement et celui d'investissement**

Montrer la nécessité de ces deux étapes différentes. On attache une importance toute particulière aux ressources externes sous la forme de subventions. Une réflexion approfondie est nécessaire pour cerner l'origine et la nature de ces subventions : investissement/ fonctionnement ; sources de financement.

#### **1.5.2 - Distinguer les ressources propres des ressources externes**

Construire un plan de financement simple en soulignant la nécessité de l'équilibre des ressources et des emplois

## **Objectif 2 - Participer à la gestion économique du chantier**

L'apprenant n'est pas amené à construire les documents comptables mais doit être capable de les reconnaître et de les comprendre dans leur globalité. La situation financière sera étudiée à l'aide des critères les plus appropriés à la situation. Surtout les éléments nécessaires au suivi de la structure, qu'il s'agisse d'une entreprise, d'une administration ou d'une association doivent être présentés (documents comptables : bilan, compte de résultat, autre élément pertinent). Les statuts juridiques à l'installation ayant été abordés dans le module MP1, il convient ici de s'intéresser à la dimension économique de la création d'entreprise dans le secteur.

### **Objectif 2.1 - Distinguer produits et charges, dépenses et recettes**

S'appliquer à faire comprendre la nature des flux ; un produit n'est pas identique à une recette ou à un encaissement. Montrer l'intérêt de ces distinctions en examinant les conséquences sur le fonctionnement de l'organisation. Expliquer les notions de dettes et de créances ; de stocks.

#### **2.1.1 - Distinguer produits et charges**

#### **2.1.2 - Distinguer dépenses et recettes**

#### **2.1.3 - Distinguer achats et encaissements**

Présenter et expliquer un compte de résultat. Le compte de trésorerie. Notion de marge.

### **Objectif 2.2 - Distinguer résultat et trésorerie**

Interpréter un résultat comme création ou perte de richesses et un solde de trésorerie comme disponibilités monétaires pour l'organisation.

Expliquer les conséquences sur le compte de résultat de la mise en œuvre d'une opération ou d'une activité

### **Objectif 2.3 - Identifier les ressources et les emplois**

#### **231 Identifier et classer les valeurs possédées par l'organisation**

Notion d'actif

Identification et classement des valeurs immobilisées, d'exploitation, réalisables et disponibles. Montrer le principe de classement.

#### **232 Classifier ressources internes et ressources externes**

Notion de passif. Classement des capitaux ; nature des dettes; notion de patrimoine ...

### **Objectif 2.4 - Apprécier la situation financière de l'organisation**

Endettements ; notion de fonds de roulement (au travers du décalage recettes/dépenses et de la différence entre actifs circulants et dettes court terme) Effet de la mise en œuvre de l'activité sur la situation économique de l'organisation

## **Objectif 3 - Appréhender la dimension sociale du développement durable en identifiant le cadre juridique d'insertion et de protection du travailleur.**

Le développement durable ne se limite pas à produire de manière viable dans le respect de la nature. Un monde vivable se construit dans le respect des droits sociaux. Ceux-ci font partie du développement durable. Ces droits sont à envisager, dans le cadre des organisations, sous l'angle individuel et collectif.

On aborde la durée du travail, les grilles de salaire et le droit à la formation. On peut évoquer la représentation des salariés. Le lien entre bulletin de salaire et protection sociale est établi.

### **Objectif 3.1 - Se repérer dans le monde du travail : conventions collectives et contrats de travail**

Replacer le droit du travail dans l'organisation de la justice avant d'examiner un contrat de travail

### Objectif 3.2 - Citer les conditions légales du travail, les droits du salarié et la protection sociale

Mobiliser la convention collective référente.  
Grille salariale.

### Objectif 3.3 - Identifier plusieurs types de conflits du travail et leur règlement

Mettre en évidence l'origine des conflits et les différentes résolutions possibles.

---

## Activités pluridisciplinaires

### Thématique : Chantiers de génie écologique et leurs suivis technico-économiques

**Bila technico-économique social et juridique d'un chantier : 7h**  
**STAE (7h) ; SESG (7h)**

Les activités sont à mener en synergie avec le module MP4.  
Observer, puis analyser un chantier ou une activité.  
Analyser un devis. Faire un bilan chiffré d'un chantier  
Appréhender les conditions d'accès au métier d'entrepreneur : Investissements, aides, statut juridique

---

## Références documentaires ou bibliographiques

**Remarque** : Aux termes du *Code de la propriété intellectuelle*, toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle, des publications faites par quelque procédé que ce soit (infographie, microfilmage, scannérisation, numérisation ...) sans le consentement de son auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivant du *Code de la propriété intellectuelle*.

### SESG

Des clés pour comprendre la gestion d'entreprise Gaillot-Drevon, Giffon C., Pellerin R., Educagri éditions 2005  
Comprendre l'organisation du travail au sein de l'exploitation agricole, M Mallot, educagri éditions 2008.  
Gérer l'emploi au sein de l'exploitation agricole, M Mallot, educagri éditions, 2008  
Dynamiser les projets des petites fermes Collectif Educagri éditions /interafocg 2008  
Code du travail 210 (72ème édition)  
Guide pratique du droit du travail, Ministère du travail, Documentation française, 2010  
Droit du travail 2010 Véronique Roy Dunod  
L'exploitation agricole, E Marshall (coord.) Nathan coll Repères, 2000.  
Sites internet  
L'entreprise.com , S'installer en solo  
annexe Les différents types de statuts  
legifrance.gouv.fr

### STAE

Manuel Educagri édition, Mai 2010 : la nature pour métier.  
Manuel des agents de terrain, en ligne sur le site de l'ATEN.  
Les cahiers de l'IFEN Rapports annuels  
Ressources en ligne d'Educagri portant sur l'analyse économique